

QUI FAIT LES INTERVENTIONS ?

L'intervenant d'une structure spécialisée partenaire, en **binôme avec l'enseignant**, réalise les interventions **en classe ou en extérieur** dans le cadre d'une démarche pédagogique cohérente.

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES...

Depuis **2012**, environ **2 990 élèves** du bassin versant du Tarn-amont ont bénéficié d'interventions proposées dans le cadre du contrat de rivière. **462 demi-journées** ont été réalisées par les structures intervenantes.



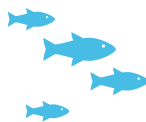
AUCUNE PARTICIPATION NE SERA DEMANDÉE AUX ÉCOLES DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT, HORS FRAIS ÉVENTUELS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Bulletin-réponse (téléchargeable sur le site internet www.tarn-amont.fr) à compléter et à retourner **avant le 15 octobre** de chaque année à l'adresse suivante (conservez une copie) :

Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont
Stéphanie Braud

Animatrice du contrat de rivière Tarn-amont
stephanie.braud@tarn-amont.fr / 04 66 48 47 95
Sainte-Énimie – 48210 Gorges-du-Tarn-Causse



www.tarn-amont.fr

Partenaires financiers potentiels de l'action :

Communautés de communes
membres du

**Syndicat mixte
du bassin versant
Tarn-amont**



Conception et impression SMBVTAM – Crédit photos SMBVTAM

ÇA M'INTÉRESSE, COMMENT JE FAIS ?

Si vous êtes intéressé par ce programme d'interventions scolaires sur le thème de l'eau et des rivières, **n'hésitez pas à nous contacter**.

Une rencontre entre l'enseignant et les intervenants de votre territoire permettra d'établir un projet pour l'année en cours ou la prochaine année scolaire.

PROGRAMME D'INTERVENTIONS SCOLAIRES SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES DU TARN-AMONT

Septembre 2021

*Pour fêter les 10 ans du programme,
participez au JEU CONCOURS*
« Images du Tarn-amont » 2021-2022 !
Choisissez un thème en lien avec l'eau
et les milieux aquatiques.
Imaginez, photographiez, dessinez,
coupez, collez, coloriez...
à vous de jouer !*



Le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont, dans le cadre du contrat de rivière, propose des interventions sur l'eau et les milieux aquatiques destinées aux élèves de **cycle III des écoles publiques et privées et aux collèges** des communes du bassin du Tarn-amont.

Animations financées à 100%

- **LES MODULES S'INTÈGENT DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES.**
- **CHAQUE CLASSE PEUT SOUSCRIRE À TOUT OU PARTIE DES MODULES PROPOSÉS.**

Inscription avant le 15 octobre

***Règlement & conditions de participation
au jeu concours disponibles sur la page :**

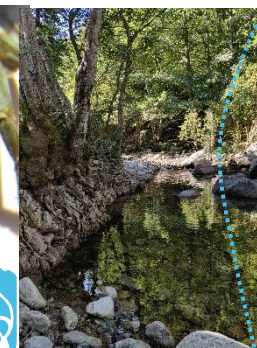
<https://www.tarn-amont.fr/interventions-scolaires/>



CONTENU DES MODULES



© Parc national des Cévennes



OBSERVER, COMPRENDRE ET PRÉSERVER L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES



L'objectif des interventions est de **sensibiliser**, **d'impliquer** et de faire **comprendre** aux enfants les problématiques liées à l'eau via l'expérimentation et le jeu, le but étant qu'ils deviennent des **citoyens responsables et respectueux** vis-à-vis des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

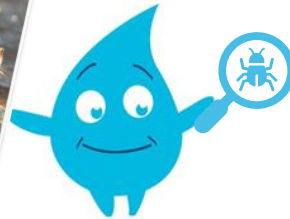
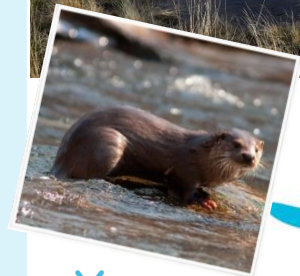


L'EAU ET LA VIE



Module A – en 4 séances d'une demi-journée

- l'eau dans tous ses états – le voyage d'une goutte d'eau (1),
- les usages et le patrimoine bâti lié à l'eau (2),
- l'eau en danger (3),
- le fonctionnement d'un écosystème aquatique (4).



Plusieurs actions, portées par le syndicat sont prévues pour améliorer la connaissance, préserver ou restaurer le bon fonctionnement des zones humides et des rivières du bassin versant Tarn-amont et favoriser notamment la biodiversité.

C'est pourquoi en **2021-2022**, l'accent est mis sur les **thématiques** « **Rivières, zones humides et biodiversité** ».

DES RÉSEAUX POUR TRAITER, DISTRIBUER, COLLECTER ET ÉPURER L'EAU

Module B – en 4 séances d'une demi-journée

- de la source au robinet (5),
- de la maison à la station d'épuration (6),
- visiter une station d'épuration ou une unité
- de traitement de l'eau potable (7),
- être un bon usager de l'eau chez soi et à l'école (8).

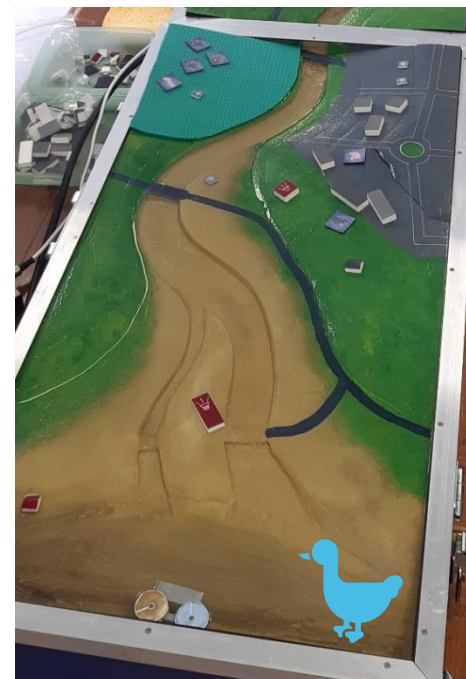


VIVRE AVEC LES CRUES ET LES INONDATIONS



Module C – en 3 séances d'une demi-journée

- les crues et les inondations : des phénomènes naturels (9),
- les inondations et l'Homme : vivre avec les inondations (10),
- les traces des inondations et les moyens de protection et de gestion vis-à-vis des crues (11).



POURQUOI UN CONTRAT DE RIVIÈRE ET UN SAGE* ?

Le contrat de rivière et le SAGE* du Tarn-amont sont des **outils de gestion concertée de l'eau** nés sous l'impulsion des acteurs du territoire (élus locaux, usagers de l'eau et services de l'État). Le SAGE planifie et décline localement la politique de l'eau, appliquée grâce au contrat de rivière (programme d'actions 2019-2024). Ces deux démarches complémentaires visent à atteindre un **équilibre durable** entre protection des **milieux aquatiques** et satisfaction des **usages**.

* Schéma d'aménagement et de gestion des eaux